

Réf: Dossier N° 033727

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE RAMASSAGE D'AGNIBILEKRO » en abrégé « SORA.SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, NANAYAMO USSOU, LOT 414,
ILOT 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE RAMASSAGE
D'AGNIBILEKRO » en abrégé « SORA.SARL »

Objet :

- RAMASSAGE DE SABLE ET GRAVIER
- RAMASSAGE ORDURES
- MENAGÈRES
- PRESTATIONS
- DIVERSES
- IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, NANAYAMO USSOU, LOT 414,
ILOT 105

Dirigeant(s) : M SANSAN KAMBOU (GÉRANT), M HIEN SANSAN SYLVAIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03660 du 31/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23984/GTCA/RC/2021 du 31/08/2021

